



“ bulletin municipal
Villers-le-Lac 2015

Sommaire

Editorial	1
Affaires scolaires	2-3
Bâtiments - Cimetières	4-5
Travaux divers	6
Le Centre Communal d'Action Sociale	7
Circulation et sécurité	8
Environnement - Cadre de vie	9
Fêtes et cérémonie	10-11
Finances	12
Forêt et agriculture	13
Informations site internet	14
Matériel	15
Sport - Culture	16
Urbanisme	17
Visites et relations avec les acteurs économiques locaux	18-19
Les employés municipaux	20
Les Maires de Villers-le-Lac	21
Coopération transfrontalière	22
Mission locale Haut-Doubs	23
Le Club de l'Âge d'Or	24
Bien vivre à Villers	25
Mot de l'opposition	26
Fibre optique	26
Informations diverses	27
Calendrier des fêtes	28

éditorial



Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le premier bulletin municipal après une année d'exercice à votre service.

Ces quinze mois à la tête de la Commune ont été bien remplis. Il a fallu nous mettre en place, apprendre à mieux nous connaître, entre Élus et Employés communaux, car la prise de fonction implique la mise en œuvre et le changement de divers règlements. Nous sommes vingt-sept élus et je peux vous assurer que chacun a trouvé son rôle et que nous formons un seul groupe motivé et complémentaire, soucieux avant tout du bien-être de nos concitoyens. Le bon sens a remporté la victoire. Chaque élu avec son caractère et sa vision des choses participe aux débats, et les décisions prises reflètent la cohérence de notre équipe.

La commune de Villers-le-Lac est une véritable entreprise avec une soixantaine de personnes qui travaillent dans les services destinés à vous rendre la vie plus facile. Je tiens à les remercier pour leur travail, pas toujours reconnu mais qui rend notre ville agréable à vivre. Nous avons la chance d'avoir des Agents communaux soucieux du bien-être des habitants.

Deux grands chantiers débutés par l'équipe précédente sont arrivés à terme : la résidence de «l'ancienne douane», entièrement rénovée, dix logements adaptés et réservés aux séniors de Villers-le-Lac, avec en rez-de-chaussée, un dentiste, un kinésithérapeute, une psychologue, une ostéopathe et les bureaux de l'ADMR, la Maison de l'enfance avec la crèche et le multi-accueil, agence pour augmenter ainsi la capacité d'accueil des enfants.

L'inauguration de ces deux bâtiments a eu lieu en juin. Nous pouvons être fiers d'avoir pu finaliser ces deux grands projets. L'investissement de 2 700 000 € permet non seulement d'offrir aux Villériens une meilleure qualité de vie, mais protège aussi l'emploi local face à une crise économique mondiale qui menace chacun d'entre nous.

L'agrandissement du cimetière et la création du Jardin du Souvenir font aussi partie des chantiers importants. Il s'agit d'un projet incontournable qui nous concerne tous directement.

Les prochains travaux prévus sont l'entretien du club de l'Age d'Or, l'isolation et la rénovation des fenêtres de l'École du Centre et les fenêtres de la mairie.

Attentifs au développement durable et aux économies d'énergie, nous travaillons à diminuer les dépenses de chauffage. La baisse des dotations de l'État, l'augmentation de certaines dépenses, les imprévus comme l'effondrement du mur sous la cure, nous obligent à une gestion rigoureuse qui permettra de maintenir l'investissement.

Une autre préoccupation concerne la circulation et la sécurité dans Villers. L'essor d'une ville ne se fait pas sans contrepartie. Les habitudes de vie changent, chacun en est conscient mais tout le monde ne s'adapte pas. Je fais donc appel à votre civisme, à votre responsabilité pour que chacun en prenne conscience dans son mode de conduite, usagers de la route et des trottoirs.

Pour mieux communiquer, depuis décembre 2014, vous pouvez également visiter notre nouveau site internet www.villerslelac.fr. Il a été conçu pour être très réactif à l'information dans notre cité. Il est à la disposition des associations. Vous pouvez découvrir au fil des pages les réalisations de projets, les actions menées auprès de la population, les événements, les manifestations des sociétés locales ou encore les informations pratiques mises à jour régulièrement.

Nous habitons une charmante cité, caractérisée par la proximité de la Suisse, ce qui constitue un atout supplémentaire ! L'herbe n'est pas plus verte ailleurs, soyez optimistes, soyez patients, nous travaillons ensemble à la réalisation des projets et répondons au mieux à vos demandes.

Je privilégierai toujours la disponibilité, l'écoute et le dialogue tout en assumant ma fonction de Maire avec détermination et rigueur. Je ne suis pas seule, mon action est largement collective et je remercie tous les élus qui travaillent avec moi.

Après une année d'engagement, je suis plus que jamais heureuse d'être à votre service.

Le monde change, adaptons-nous, c'est dans un effort collectif et solidaire que nous pourrons bien vivre ensemble

Merci de votre confiance, je vous souhaite un bel été.

Votre Maire
Dominique Mollier



Affaires scolaires

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est opérationnelle depuis une année maintenant. En concertation avec les équipes éducatives, les services de l'Éducation Nationale et les responsables des transports scolaires du Conseil départemental du Doubs, la nouvelle organisation permet aux écoliers des journées de classe moins longues (8 h 30 / 11 h 30 tous les matins et 13 h 30 / 16 h les lundis et jeudis, 13 h 30 / 15 h 30 les mardis et vendredis).

Les activités du temps périscolaire municipal (jusqu'à 16 h 30) ont été mises en place avec la participation des enseignants volontaires pour la surveillance des devoirs et des associations locales pour une ouverture culturelle et sportive intéressante. C'est dans ce sens que se développera ce service.

En moyenne 140 enfants prennent le repas de midi dans les différents sites de la cantine municipale, 15 au Chauffaud, 8 aux Bassots, 15 aux Génévriers, 80 à la cantine du Centre et 22 élèves de CM2 au collège dans le cadre de la liaison École/Collège.

Les horaires des transports scolaires ont pu être adaptés aux heures de sortie, ainsi les écoliers des quartiers éloignés peuvent regagner leur domicile dans les meilleurs délais.

Villers-le-Lac reste l'une des dernières communes à profiter d'un service de transports scolaires en interne, nous ferons tout pour qu'il puisse perdurer de manière concertée et raisonnée.

La Municipalité s'est engagée à investir dans le cadre du Plan national de Développement du Numérique. Des études sont en cours pour équiper les écoles de tableaux numériques interactifs.

Dans un premier temps, l'achat d'une classe informatique mobile, un chariot équipé d'une quinzaine d'ordinateurs portables connectés permettra un accès aux nouvelles technologies et méthodes d'enseignement.

Merci aux écoliers et aux enseignants qui participent aux cérémonies du Souvenir du 8 Mai et du 11 Novembre.



Nouveauté : les crédits alloués aux écoles pour Noël seront maintenus, pour Noël 2015, ils permettront de financer un spectacle et un goûter pour l'ensemble des écoliers.



Le bien-être et la réussite des écoliers : une priorité



Intégration des élèves de CM2 à la cantine du collège



“ Avec 5 bâtiments, 565 élèves, dont 222 inscrits dans les classes maternelles, 38 enseignants et des personnels municipaux polyvalents, la vie des écoles constitue une part importante des préoccupations de la commission des affaires scolaires.



Activités périscolaires par l'atelier «Re-création» et le club de tennis



Bâtiments Cimetières

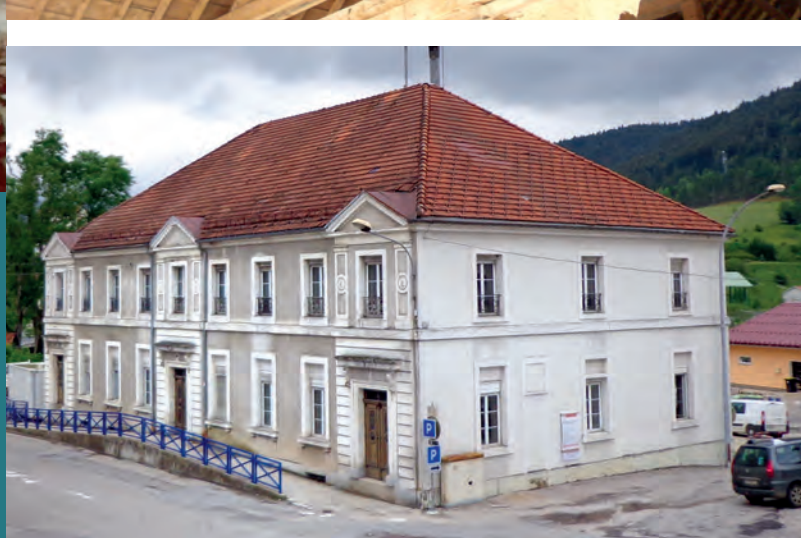
La Résidence de «l'Ancienne Douane»

Suite à l'acquisition du bâtiment de la douane par la Commune en 2009, des travaux d'envergure débutés en 2013 se sont achevés ce printemps pour un budget total de l'opération de 2,3 millions d'euros.

Implantée au cœur du village, dans le secteur bas de la commune, la Résidence permet une facilité d'accès aux divers commerces et services à proximité.

Dès le 1^{er} mai, les dix appartements spécialement aménagés pour les personnes à mobilité réduite (ascenseur, salle de bain avec douche à l'italienne, siège de douche, barre de maintien, détecteurs de présence...) ont été ouverts à la location.

Les loyers conventionnés modérés, les normes BBC de construction de la résidence, les chaudières individuelles au gaz de ville (laissant prévoir de faibles charges de chauffage) offrent des conditions avantageuses aux occupants.



Les locaux du rez-de-chaussée sont dédiés aux professionnels : ostéopathe, psychologue, chirurgien-dentiste, kinésithérapeute et aux bureaux de l'ADMR.

Agrandissement du Multi-Accueil «Les Petits Lutins»



Cinq petits réfectoires de 8 à 12 places



Nouveau coin repas



Accès direct par la passerelle



Le multi-accueil s'est agrandi cette année pour accueillir un plus grand nombre d'enfants de 0 à 6 ans.

Au cours des 10 mois de réhabilitation du bâtiment du multi-accueil, rue Pasteur, les enfants et le personnel de la crèche ont occupé la salle des fêtes jusqu'en février, date à laquelle les enfants de 0 à 3 ans ont réintégré le rez-de-chaussée, sa capacité d'accueil passant de 12 à 24 enfants.

Le service périscolaire pour les écoliers de 3 à 6 ans et la halte-garderie, en mode de garde ponctuelle, le matin de 8h45 à 11h15, ont pris possession de leurs nouveaux locaux au premier étage courant mai, après avoir occupé l'école maternelle du centre et la salle paroissiale mise gracieusement à disposition de la Commune par l'Unité pastorale pour la restauration. Le nouvel agrément passe de 30 à 49 places.

Le recrutement de nouveau personnel correspond à sept emplois temps plein assurés par dix personnes et porte ainsi l'effectif de cette structure à 19 personnes. L'investissement lié à l'extension de cet Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), subventionné en partie par la CAF, s'élève à 350 000 € de travaux et 60 000 € d'aménagements.



Travaux divers

Aménagement de la Mairie, et escaliers rue du Doubs



Escalier rue du Doubs



Maison médicale : pose de film sur les fenêtres



Nouveau bureau d'accueil



Ateliers municipaux :
rénovation de la toiture
(coût : 77 000 €)



Le Conseil municipal a inscrit au budget 2015 un montant de 110 700 € pour l'extension du cimetière des Côtes.

Il permet la création de 20 fosses murées, 4 caveaux de 4 places, 20 columbariums au sol, 25 alvéoles et l'aménagement d'un «Puits du Souvenir». Les travaux s'achèveront pour l'été.



Cimetière des Côtes



Cimetière du Chauffaud :
création de 6 fosses murées

Des travaux ont été réalisés au complexe sportif des Veuves :

- Pose d'une bordure entre la pelouse et la piste d'athlétisme.
- Aménagement des vestiaires de Doubs Sud Athlétisme : mise en conformité de l'installation électrique et de l'éclairage, isolation et habillage de la charpente par les employés communaux.
- Installation d'un défibrillateur utile à l'ensemble de la population du haut de la localité.



Travaux salle «Doubs Sud Athlétisme».

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Présidé par Madame le Maire, le CCAS de Villers-le-Lac, composé de quatre membres élus du Conseil municipal et de quatre membres nommés, ainsi que de Céline Arnoux, agent communal, attaché au CCAS, assume plusieurs missions :

- **La gestion de la structure multi-accueil «Les Petits Lutins».**

Son budget annuel de fonctionnement est de 356 723 € (2014).

Les dépenses correspondent à 296 223 € de frais de personnel, 27 500 € de frais de locaux et 33 000 € pour les repas.

- **Les recettes sont réparties de la manière suivante :**

- la participation des parents pour 149 760 €
- les subventions de la CAF à hauteur de 146 963 €
- la participation communale pour 60 000 € en 2014

Après l'agrandissement de cette structure en 2015, les frais de fonctionnement s'élèveront à 439 800 €, 185 100 € de participation parentale, 154 700 € pour la CAF et 100 000 € pour la participation communale.

- **Le budget du CCAS apporte son soutien financier à des associations au service de l'enfance dans le cadre du Contrat Enfance en partenariat avec la CAF**

- La MJC avec l'accueil périscolaire et de loisirs : 29 000 €,
- La ludothèque : 14 000 €.

- **Les secours d'urgence aux personnes en difficulté**

6 200 € ont été répartis entre 22 dossiers (familles ou personnes isolées).

Ils permettent une aide à l'alimentation, l'accès à des soins médicaux, la participation à des frais de chauffage, de déplacement etc...

- **Les Commissions locales de coordination**

Le Conseil départemental, les représentants des CCAS du Pays Horloger, la MSA et différents organismes sociaux attribuent des aides à des bénéficiaires dont les dossiers sont constitués par des travailleurs sociaux. Un représentant de Villers-le-Lac assiste à ces commissions.

- **Les Commissions d'attributions de logements**

Là aussi, le CCAS soutient la demande d'attribution de logements dans le parc locatif des bailleurs sociaux présents sur la commune : Habitat 25, Néolia, IDEHA.

- **La Banque Alimentaire**

Une équipe de bénévoles assure toute l'année la distribution de produits alimentaires, qu'elle collecte localement lors de la campagne nationale en novembre chaque année.

La collecte 2014 a permis de stocker dans nos locaux rue Pasteur 1,5 tonnes de denrées bénéficiant à onze familles (15 adultes et 16 enfants).

- **Les relations avec les personnes âgées de Villers-le-Lac**

Dès ce début d'année, le CCAS a invité la population sénior à son premier thé dansant, en février dans les locaux du Club de l'Âge d'Or.

À partir du mois de juin, les membres du CCAS accompagnés d'élus du Conseil municipal reprennent contact avec les aînés. Des visites à leur domicile sont planifiées tout au long de l'année afin de maintenir un lien cordial entre la Commune et ses habitants et apporter les informations sur la vie de leur ville.

Circulation et sécurité



Les aménagements actés par l'ancienne Commission ont été menés à bien, le principal étant le plateau-ralentisseur aux Pargots (13 000 €).

Pour sa première année de fonctionnement, la nouvelle équipe s'est attachée à :

1. Sécuriser divers endroits « sensibles » :

- Limitation de la RD 215 aux Vergers à 50 km/h
- Pose de bali-route au Chauffaud vers l'école, pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse limitée à 50 km/h.
- Rétrécissement de la rue de l'Essart au Clair.
- Panneau «Danger, forte pente» rue des Côtes et rue des Lazines
- Panneau entrée de ville au Cernembert déplacée au-delà de la dernière maison.
- Matérialisation de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.
- Cheminement piéton Rue du Lac.

2. Faire appel au civisme des automobilistes :

- Respect des stationnements et des limitations de vitesse par la présence de radars pédagogiques.
- Intensification des contrôles de Police.

Deux aménagements importants ont été mis au budget 2015 :

- **Pose de deux plateaux-ralentisseurs** et de deux arrêts de bus au carrefour de la rue de la Forêt avec la RD 215 au lieu-dit Les Vergers (travaux effectués en même temps que la création de réseaux d'eau pluviale et d'assainissement)

- **Réalisation d'un trottoir** sur la RD2E1 face à la résidence de «l'ancienne douane», avec passages piétons.



Plateau-ralentisseur aux Pargots

“ Une expertise externe, avisée et objective. ”

Parallèlement à ces réalisations, une étude de circulation et de sécurité des déplacements a été confiée au Cabinet Verdi, afin d'avoir une expertise externe, avisée et objective. Le diagnostic et le programme d'actions proposées, ainsi que leur hiérarchisation seront présentés à l'ensemble du Conseil municipal. En fonction des décisions prises et des contraintes budgétaires, les aménagements pourraient s'échelonner jusqu'en 2019.

Nouvelles rues : Rue des Pâturages à la Combotte Jolie, rue du Bosquet aux Vergers pour le futur lotissement franco-suisse, rue des Alouettes au Cernembert, et pour le lotissement des Côtes : Rue Commandant J.Y. Cousteau, rue Alain Colas et rue Jacques Cartier. Deux rues existantes ont été renommées, l'ancienne rue des Vergers devient Rue du Bois de Ban, et la rue de l'Ecole devient la rue Alix Girardot.



Un groupe de participants à la journée environnement



Maternelle du centre

Environnement Cadre de vie

La commission Environnement et Cadre de Vie a décidé d'apporter une contribution efficace aux actions visant à favoriser le développement durable, l'écologie et les économies d'énergie sur le territoire de la commune, en assurant un cadre de vie agréable pour la population et les touristes.

- Production florale et fleurissement de la Ville,
- Entretien des espaces verts
- Journée de l'environnement
- Propreté de la Ville, des équipements publics et des aires de jeux
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.
- Décoration artistique du transformateur, place Droz-Bartholet, par Yvette Doulcier (voir couverture).

L'environnement, c'est l'affaire de tous : cela signifie que chacun doit connaître et accomplir les gestes quotidiens qui participent à cette volonté d'améliorer le cadre de vie. Les gestes simples doivent devenir des réflexes.



Journée «Villers propre»
une belle mobilisation.

Rendez-vous était pris samedi 18 avril à 8h30 munis de gants et de bonnes chaussures pour la remise des sacs-poubelles et la répartition des secteurs.

Sous un ciel couvert mais sec, une centaine d'habitants, petits et grands, ont répondu présents à ce nettoyage de printemps organisé par la Municipalité. Qu'il s'agisse de coins très fréquentés ou de recoins plus difficilement accessibles comme les rives du Doubs, les participants soucieux de leur environnement ont collecté, à pied ou en canoë, les déchets dans les différents quartiers de Villers-le-Lac.

Des remerciements sont adressés tout particulièrement aux associations locales qui par leur belle mobilisation ont contribué à la réussite de cette matinée qui s'est conclue en toute convivialité par un apéritif.

Les écoles et le collège participent également activement à cette sensibilisation à notre environnement lors d'une demi-journée dédiée. Souhaitons que ces citoyens en herbe motivés seront des acteurs attentifs au respect des causes environnementales.

Fêtes & Cérémonies

“ La commission participe à de nombreuses manifestations et mises à l'honneur

- Accueil des conscrits en mairie
- Cérémonies des vœux
- Inaugurations (douane, halte-garderie, rue Alix Girardot...)
- Défilés du 8 Mai et du 11 Novembre



Accueil des conscrits



Commémoration du 8 Mai 1945

La cérémonie de remise des Médailles de la Famille a eu lieu samedi 30 mai 2015 à la mairie.

Quatre mamans ont été mises à l'honneur.



Myriam Tirole (5 enfants) • Frédérique Michel (4 enfants)
Isabelle Jeune (4 enfants) • Sandrine Cretenet (4 enfants)



Inauguration du Multi-Accueil « Les Petits Lutins »



NOCES D'OR ET DE DIAMANT

La cérémonie des Noces d'Or et de Diamant a eu lieu samedi 29 novembre 2014 à 11h. Les couples et leurs familles ont été reçus à la Salle des fêtes. Madame le Maire a rappelé les valeurs du mariage. La cérémonie a été clôturée par un verre de l'amitié.

Noces d'Or

- M. et Mme Michel BERTHOLD
- M. et Mme Gérard BINETRUY
- M. et Mme Gérard DODANE
- M. et Mme Pierre MOLLIER
- M. et Mme José RODRIGUEZ

Noces de Diamant

- M. et Mme Roger COTE-PETIT-FRANCOIS
 - M. et Mme Arthur MARGUIER
- Absents*
- M. et Mme Maurice DROZ-BARTHOLET
 - M. et Mme Antonio GASPAS

INAUGURATION DE LA RUE ALIX GIRARDOT, Maire de Villers-le-lac de 1970 à 1983

Quelques semaines après le décès d'Alix Girardot, Maire de Villers-le-Lac de 1970 à 1983, la Municipalité avait choisi de donner son nom à la rue qui relie son ancien domicile au bâtiment de la mairie, rue qu'il empruntait quotidiennement pour répondre à sa mission de premier magistrat. L'inauguration de la plaque de cette rue a eu lieu mercredi soir en présence de la famille d'Alix Girardot, de la Municipalité, de messieurs Claude Vermot et Jean Bourgeois, anciens maires de la cité.

Madame Le Maire, a rappelé le parcours d'un homme qui a marqué la vie locale. Élu Conseiller municipal dès 1953, il a succédé à Pierre Berçot en 1970. Alix Girardot a participé et initié plusieurs grands chantiers : construction de la nouvelle mairie, fondation de la MJC, chantier du gymnase, caserne des pompiers et des immeubles rue du Stade, du cimetière des Côtes, premiers travaux d'encrochement au Saut du Doubs...

Il s'est engagé au sein du District de Morteau, fondé en 1973 et au Syndicat des Eaux du Haut Plateau du Russey qu'il a présidé de 1974 à 1995.



« Un engagement qui a impliqué toute la famille dans sa vie quotidienne, demandé de la compréhension et quelques sacrifices pour votre maman et pour vous, ses enfants » a tenu à souligner Dominique Mollier. C'est l'ensemble de ces responsabilités assumées, le dévouement et les heures passées au service des Villériens qui ont été salués dans cet hommage.

Finances

Le budget primitif de l'année 2014 avait été voté par l'ancienne équipe communale permettant ainsi au nouveau Conseil municipal de prendre ses fonctions sans la pression d'établir un premier budget dans la précipitation. Il a été légèrement modifié en cours d'année pour répondre aux choix du Conseil sorti des urnes.

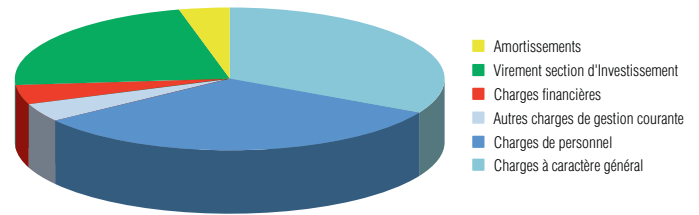
L'année 2014 a été fortement marquée par les travaux effectués dans le bâtiment de l'ancienne douane pour en faire un très agréable lieu de résidence pour quelques-uns de nos aînés et pour offrir à nos concitoyens un regroupement de professions paramédicales ainsi que le bureau de l'ADMR. Comme chaque année l'entretien de nos routes, la réparation des dégâts de l'hiver ainsi que le déneigement ont été des postes importants de dépenses. Le budget de fonctionnement de la commune est impacté par le coût des rémunérations (bien que nos chiffres en ce domaine soient inférieurs aux communes de même catégorie que la nôtre), des charges de chauffage des différents bâtiments communaux et autres charges obligatoires. Nos recettes sont restées stables car le dynamisme de la construction sur la commune ces dernières années a permis de compenser la baisse des dotations versées par l'Etat.

Le budget primitif de 2015, présenté dans ses grandes lignes ci-après, vous permettra de mieux comprendre les choix qui ont été faits pour garder aux finances communales leur équilibre tout en recherchant la satisfaction du plus grand nombre des administrés.

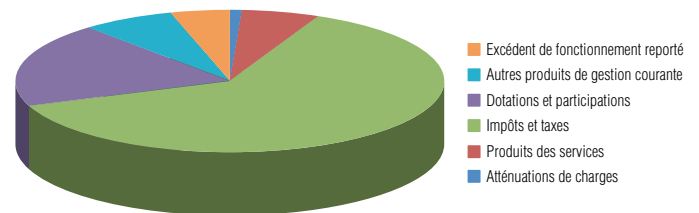
Cette année l'achèvement des travaux de l'ancienne douane et de l'espace multi-accueil (crèche et garderie), l'extension du cimetière, la reconstruction du mur de la rue Pasteur, sont les principaux investissements programmés. Le budget de fonctionnement sera maîtrisé et chaque dépense justifiée. De nombreux investissements seraient souhaitables et parfois nécessaires mais le recours à l'emprunt ou à la hausse démesurée des taxes ne doit pas être un moyen systématique pour les réaliser.

Des priorités seront établies en raison du manque de financement lié au désengagement de l'Etat. Le Conseil municipal demande la compréhension et parfois la patience de tous les Villériers.

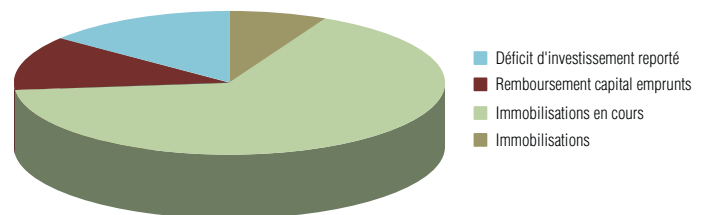
Dépenses de fonctionnement 2014



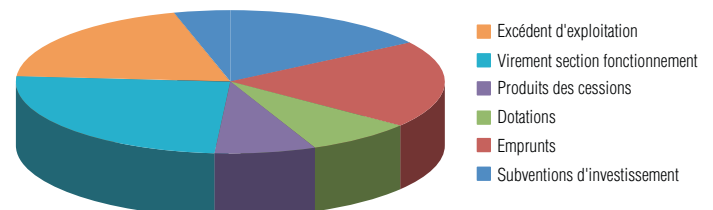
Recettes de fonctionnement 2014



Dépenses d'investissements 2014



Recettes d'investissements 2014



BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2015

Si rien ne change, le désengagement de l'État dans le cadre de la Dotation générale de fonctionnement représentera pour notre commune un «manque à recevoir» à hauteur de 200 493 € entre le versement de 2013 et celui de 2017 !

Villers-le-Lac sera donc privé, au total, sur cette période de 424 860 € ! Et la «perte» devrait se poursuivre dans les années futures. Combien de routes pourraient être entretenues, de travaux réalisés avec une telle somme ? Où trouver des recettes nouvelles de même montant ? Le Conseil municipal devra-t-il renoncer à certains investissements ?

Forêt & Agriculture



La Commune de Villers-le-Lac soutient les agriculteurs.

CHARTRE CITOYENNE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES AGRICOLES

Depuis 4 ans, les Jeunes Agriculteurs programment une semaine de sensibilisation à la préservation du foncier agricole. Les terrains exploités par les agriculteurs sont nécessaires à l'indépendance alimentaire de la France mais aussi au dynamisme des territoires et au maintien de la biodiversité. C'est pourquoi la Commune adhère à la Charte citoyenne de la Préservation des Espaces agricoles.

FORÊT

Villers-le-Lac compte 1350 hectares de forêt dont 227 hectares appartenant à la Commune et gérés par l'ONF.

La forêt communale est peuplée de différentes essences : sapin, épicéa, mélèze, hêtre et autres feuillus comme l'érable, le frêne, l'alisier, le sorbier... Une partie de notre forêt (environ 14%) est située en zone difficilement exploitable (région du Saut du Doubs).

La forêt est à la fois un patrimoine naturel à préserver et une réserve financière, c'est pourquoi il est important de l'entretenir afin de la transmettre en bon état aux générations futures.

Les Élus visitent la forêt communale accompagnés de l'ONF



AGRICULTURE

Quelques chiffres sur Villers-le-Lac :

- Surface agricole totale : 3017 ha
- 11 producteurs de lait
- 2 producteurs bovins (viande)
- 2 éleveurs de chevaux
- 1000 ha de prairie exploités par les agriculteurs de la commune
- 150 ha de prairie exploités par des agriculteurs extérieurs

Concours de pointage du samedi 29 novembre 2014.

Le concours de pointage a eu lieu au GAEC des Pommiers à Villers le lac. Cette journée a été organisée par les Jeunes Agriculteurs du Canton de Morteau.

Bernard et Cyril Faivre-Pierret ont eu beaucoup de plaisir à faire découvrir la qualité de leur troupeau de montbéliardes et leurs nouvelles installations.



Information site internet



<http://villers-le-lac.fr>

La Commission Internet et Communication s'est concentrée en 2014 sur la réalisation d'un nouveau site internet, portail de notre ville, qui a été mis en ligne le 18 décembre 2014.

Visitez notre nouveau site : <http://villers-le-lac.fr> et ajoutez-le à vos favoris !

Il est composé de cinq grandes rubriques dans lesquelles vous pouvez retrouver diverses informations : les comptes rendus du Conseil municipal, les actualités de la Ville, les associations, les entreprises/artisans/commerces, les informations pratiques, les infrastructures, les services...

Les statistiques de fréquentation du site internet sont en permanente progression : une visite par jour en octobre 2014 contre 250 en moyenne en mars 2015.

Vous pourrez être destinataire de la *Newsletter* qui permet de vous informer ponctuellement sur les actions et projets en cours, en vous inscrivant directement sur la page d'accueil du site internet. Ce nouvel outil de communication pourra évoluer selon les besoins, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos attentes.

VOTRE MAIRIE
VIVRE À VILLERS
DÉCOUVRIR VILLERS
ACTUALITÉS
INFOS PRATIQUES



Actualités



Horaires travaux bruyants

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

> Lire la suite

Newsletter

Restez informé en vous inscrivant à la Newsletter !

Il vous suffit de saisir votre adresse e-mail dans le champ suivant :

saisissez votre adresse e-mail



Tracteur loué par la Commune à compter de l'automne 2015



Acquisition d'un pick-up



Matériel voirie

Matériel



Cinq véhicules sont actuellement équipés d'étraves en période hivernale.

Pour améliorer le service de déneigement sur l'ensemble du vaste territoire communal, un tracteur sera loué dès l'automne. Cette période d'essai permettra de tester un véhicule différent et d'envisager un investissement réfléchi.

L'entretien courant du parc de véhicules est assuré en interne.

L'équipement en matériel et outillage divers des ateliers communaux est important. La gestion du parc permet des interventions le plus rapidement possible des équipes. Il est cependant parfois nécessaire de faire appel à des entrepreneurs ou des prestataires extérieurs.

L'organisation des calendriers des différents chantiers d'entretien courants ou exceptionnels est un point important géré par les services.

Sport Culture

Cette commission travaille étroitement avec l'ensemble des associations de la commune.

Le mandat a débuté par la retransmission de matchs de la Coupe du Monde de football à la Salle des Fêtes sur écran géant. Ces soirées ont connu un réel succès surtout la rencontre France - Suisse.

La commission a préparé le premier «Forum des Associations» qui a eu lieu au mois de septembre 2014. Une belle matinée au cours de laquelle les diverses sociétés ont présenté leur structure. Cette manifestation sera organisée tous les deux ans.

La commission a également élaboré une charte de la vie associative et précisé les critères d'attribution des subventions. Ces documents ont été présentés aux associations locales.

Forum des associations



“ l'heure de spectacle drôle, tendre et pleine d'humour... ”

SPECTACLE DES PETITS ROBERT

Dans le cadre de la Saison culturelle départementale, dispositif d'aide du Département du Doubs à la diffusion du spectacle vivant, la Salle des Fêtes a accueilli la compagnie «*Robert et moi*» pour une soirée plaisante et dynamique. Offert par la Municipalité, l'heure de spectacle drôle, tendre et pleine d'humour s'est déroulée dans une salle de classe un peu inhabituelle où les leçons ont parfois pris un ton très particulier.

Les deux comédiens ont su s'adapter à la présence des différentes générations, tous les spectateurs ont pu sourire ou rire franchement des boutades et inventions de deux enseignants hurluberlus!

La soirée s'est terminée par la traditionnelle photo de classe à laquelle les plus jeunes ont volontiers participé.

Pour le 10^e anniversaire de la Saison culturelle départementale, Villers-le-Lac recevra la Compagnie des Chimères et son spectacle «*Le jardinier*» vendredi 4 mars 2016. Dédié aux enfants, à leurs parents et grands-parents, ce spectacle fait partie du projet artistique «*Mémoire et transmission*», et promet une belle rencontre intergénérationnelle.





Élargissement de la route de la Cloison



Route des Combes



Route des Vergers



Trottoirs du «Bas du»

Urbanisme

Avec un total de 334 432 €, les travaux d'urbanisme prennent une part importante dans les dépenses communales en 2014.

Les travaux indispensables de réfection des réseaux et voiries (Pargots, Bassots, Rue F. Billod-Girard, Rue Foch et Château d'Eaux, Le Pissoux) représentent à eux seuls 101 000 €.

Les aménagements de sécurité routière font partie intégrante des discussions au Conseil municipal. Les Commissions urbanisme et circulation travaillent ensemble afin de mutualiser les décisions.

La route de la Cloison a été élargie, pour la somme de 93 200 €, afin de dévier les véhicules du haut de l'Essart au clair.

Le PATA (remise en état des routes après l'hiver) réalisé chaque printemps, tient une part importante dans ce budget. Le montant varie selon la rudesse de l'hiver. Pour 2014, cela représente plus de 53 000 €.

Pour 2015, deux grands chantiers sortent du lot en urbanisme, parmi tous ceux déjà prévus :

- La route des Vergers.
- Les trottoirs au «Bas du».

L'urbanisme connaît à Villers un fort développement répondant aux nombreuses demandes sur des terrains et lotissements privés. Les réserves foncières, inscrites au PLU en 2004, sont aujourd'hui limitées, il faudra compter avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et l'application du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour les projets futurs.

Visites et relations avec les acteurs locaux du monde économique



Visite des Élus à la fromagerie des Majors



Visite de Monsieur le Sous-Préfet à Villers-le-Lac :
 - Chantier Naval Franco-Suisse du Saut du Doubs
 - Site du Saut du Doubs
 - Belvédères

Le président de la Fruitière des Majors et ses sociétaires ont reçu les élus du Conseil municipal pour une visite complète des locaux : laboratoire de fabrication, caves, atelier d'affinage, salles d'accueil et de vente... La dégustation a permis d'apprécier à leur juste valeur l'ensemble des produits proposés à la fromagerie. Le dynamisme des producteurs laitiers est un atout économique de Villers-le-Lac et une plus-value de l'accueil touristique.

Madame le Maire a accueilli Monsieur le Sous-Préfet Bruno Charlot pour une journée sur le thème du Saut du Doubs. Le programme a permis la visite du Chantier Naval Franco-Suisse, la découverte de la maison du site au Saut du Doubs, les différents belvédères.. Grâce à ces rencontres, les représentants de l'Etat peuvent mieux appréhender la valeur du patrimoine local, autant pour le développement économique que touristique.



Les échanges permettent d'associer la commune à l'évolution du tissu économique et de jouer son rôle de soutien et de vecteur de l'information.

Si la compétence économique est attachée aux services de la CCVM, les élus de Villers-le-Lac se sont engagés dès mai 2014 à tisser et entretenir des liens avec les acteurs économiques locaux. Une première rencontre générale s'est tenue en mairie. Elle a permis de recenser différentes problématiques rencontrées par les commerçants et les artisans, entre autres les difficultés d'accès et de stationnement au cœur de la cité, les inquiétudes liées à la sécurité des commerces, la conjoncture économique...

L'installation de caméras de vidéo-surveillance au printemps est une première réponse aux attentes en matière de sécurité, d'autres actions sont à l'étude dans un souci de concertation et d'efficacité.

Régulièrement, madame le Maire va à la rencontre des chefs d'entreprise. Les échanges permettent d'associer la commune à l'évolution du tissu économique et de jouer son rôle de soutien et de vecteur de l'information.



Entreprise Binétruy Frères



Isa France



Pour soutenir et valoriser les entreprises artisanales, la Communauté de Communes du Val de Morteau a participé à l'organisation du jeu «**Gagnez une journée de rêve chez nos artisans**» à l'initiative de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Doubs.

11 artisans de Villers-le-Lac ont participé à cette opération : les salons de coiffure Delgrande, L'Embellie, Olg'Asymétrie, Vill'Hair, les boulangeries Les Délices du Lac, Viennet, l'institut Un Temps pour soi, l'entreprise de peintures Charles Faivre-Pierret, le restaurant Saray, la fleuriste Brindille.

Les employés municipaux



Les employés des services techniques



Le personnel des services administratifs



Les Policiers municipaux



L'équipe du multi-accueil, Les Petits Lutins : le périscolaire



Les Atsem de l'École du Centre



Le personnel de la restauration scolaire du Centre



Les Atsem de l'École des Génévriers



L'équipe du multi-accueil, Les Petits Lutins : la crèche



Les Atsem de l'École du Chauffaud



LES MAIRES DE VILLERS-LE-LAC

SIRON Charles Joseph	1801
CUPILLARD Claude François	1801
JORIOT Claude Joseph	1801 - 1802
JORIOT Jean Baptiste	1802 - 1803
BESANÇON François Joseph	1803 - 1804
PRENEL Jean Benoit	1804 - 1815
FAIVRE-CHALON François Xavier	Juillet 1815 - Janvier 1835
PERROT Claude Xavier	Janvier 1835 - Septembre 1848
PERROT Jean Etienne Prosper	Septembre 1848 - Janvier 1854
JORIOT Charles Clément Eloy	Février 1854 - Juillet 1854
JORIOT Pierre Ferréol	Juillet 1854 - Juin 1855
PRENEL François Joseph	Juillet 1855 - Mars 1874
JACQUIN François Xavier	Avril 1874 - Juin 1876
PRENEL François Joseph	Octobre 1876 - Février 1883
BOBILLIER CHAUMONT Francklin	Avril 1883 - Mars 1885
ROUGNON Eugène	Avril 1885 - Août 1893
CHOPARD Numa	Août 1893 - Septembre 1893
MOUTARLIER Paul	Septembre 1893 - 1919
DROZ-BARTHOLET Emile	1919 - 1935
CUPILLARD Maxime	1935 - 1959
BERÇOT Pierre	1959 - 1970
GIRARDOT Alix	1970 - 1983
VERMOT Claude	1983 - 1995
BOURGEOIS Jean	1995 - 2014
MOLLIER Dominique	Depuis 2014

Coopération transfrontalière



L'Agglomération Urbaine du Doubs est le premier Groupement Local de Coopération Transfrontalière.



Visite des ateliers communaux - Les Brenets le 29 avril 2015

Rencontre avec les Élus des Brenets

Chaque année, la Municipalité de Villers-le-Lac rencontre les élus du Conseil exécutif des Brenets.

Une réflexion collective voudrait que les deux villes puissent se rapprocher pour des projets communs d'animation.

L'Agglomération Urbaine du Doubs - AUD

L'Agglomération urbaine du Doubs est le premier Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) de l'Arc Jurassien. Après huit années de collaboration, l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD), regroupant les communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, Morteau, Villers-le-Lac et Les Fins, se dote d'une personnalité juridique propre.

Ce nouveau statut renforcera la légitimité de l'AUD. C'est une première dans le Canton de Neuchâtel comme en Franche-Comté, et une bonne nouvelle pour cet espace binational de quelques 63 000 personnes, véritable bassin de vie offrant plus de 37 500 emplois, dont plus de 7 000 collaborateurs français traversent chaque jour la frontière pour contribuer à la croissance économique des Montagnes Neuchâteloises.

Le Bureau du GLCT

- **Théo Huguenin-Elie**, Président, Conseiller communal de la Chaux-de-Fonds
- **Dominique Mollier**, Vice-Présidente, Maire de Villers-le-Lac
- **Cédric Dupraz**, Conseiller communal du Locle
- **Philippe Rouault**, Conseiller communal des Brenets
- **Bruno Todeschini**, Maire des Fins
- **Pierre Vaufrey**, Adjoint au Maire de Morteau



Les membres du bureau du GLCT

Des objectifs de développement équilibrés de part et d'autre de la frontière

Meilleure accessibilité de la région et meilleure mobilité en son sein, aménagement du territoire, économie, santé.

Mission Locale Haut-Doubs

Espace-Jeunes : une association au service des jeunes, des entreprises et de leur territoire.

Créée en 1982 (PAIO) sous l'impulsion de l'État, cette mission de service public en direction des jeunes de 16 à 26 ans sortis du système scolaire, est financée par l'État, le Conseil régional de Franche-Comté, le Conseil général du Doubs et les Communautés de Communes des territoires couverts dont la Communauté de Communes du Val de Morteau.

La Mission Locale reçoit chaque année environ 1 500 jeunes. Elle est présidée depuis 2014 par Dominique Mollier, Maire de Villers-le-Lac et dirigée par Evelyne David depuis 1996.

Ses objectifs :

- Construire ensemble une place pour tous les jeunes dans la société : douze Conseillers sont chargés d'accompagner les jeunes tout au long de la réalisation de leur projet professionnel, leur projet de vie.
- Favoriser l'accès à l'autonomie professionnelle et sociale au cours d'entretiens individuels et confidentiels, à la demande...
- Créer un lien entre les jeunes et les entreprises : les jeunes sont soutenus dans leur relation avec l'entreprise.



Implantée à Pontarlier, Morteau, Maîche, Valdahon, au sein d'un réseau national et régional, la Mission Locale est un partenaire des politiques de l'emploi, des besoins des entreprises locales et de l'avenir des jeunes sur leur territoire.

LOCALE Réseau Franche-Comté jeunes

Avec les Missions Locales Espaces Jeunes, Construisez votre parcours vers l'emploi

ACCOMPAGNEMENT
ORIENTATION
FORMATION
EMPLOI

www.espacejeunes-fcomte.org

Franche-Comté Conseil régional
Réseau membre du service public de l'emploi et labellisé par la Région de Franche-Comté

Mission Locale Espaces Jeunes Haut-Doubs
17, place des Bernardines 25 300 Pontarlier
03 81 46 54 61 - espacejeunes.pontarlier@ejfc.org



Contact : Mission Locale Haut-Doubs
17, Place des Bernardines, 25300 PONTARLIER

Tél. 03 81 46 54 61

espacejeunes.pontarlier@ejfc.org

<http://www.espacejeunes-fcomte.org/>

www.facebook.com/missionlocalehautdoubs



Sorties diverses et variées



Florissimo



Thé dansant

En octobre prochain débutera un cycle de 28 séances de «gymnastique séniors». Les cours seront dispensés par un personnel diplômé pour cette activité qui doit améliorer les mouvements, l'équilibre et la mémoire. Afin de prévoir les séances, il est nécessaire de s'inscrire au club ou à la mairie.

Des animations ponctuelles peuvent être réalisées à la demande ou sur propositions : nous sommes tous concernés par le bien-être des personnes qui nous entourent. Chacun peut apporter ses compétences, sa bonne volonté pour une meilleure solidarité intergénérationnelle. Le club est ouvert sans limite d'âge : merci aux jeunes qui le rejoindront.

Le Club de l'Âge d'Or

Le Club de l'Âge d'Or fêtera l'an prochain ses quarante années d'existence. Créé en 1976 par un couple au dévouement exemplaire, Gaston et Madeleine Girardot, il a connu des périodes riches en animations avec des bénévoles qui ont consacré beaucoup de leur temps et de leur énergie pour le bien être des adhérents.

En 2014, la Municipalité soucieuse de pérenniser cette association a lancé une invitation à toutes les personnes de plus de 60 ans susceptibles de bénéficier d'une telle structure. Lors d'une réunion le 7 octobre, les bonnes volontés réunies en mairie ont formé un comité provisoire chargé de mettre en place une nouvelle équipe de responsables, ce qui a été fait au cours de l'Assemblée générale du 24 novembre 2014.

Cette nouvelle équipe s'est mise au travail afin d'ajouter de nouvelles activités conviviales au calendrier déjà établi. Les «Anciens» sont toujours présents et fort utiles pour assurer la liaison avec les «Nouveaux». Un climat de confiance s'est établi entre eux et le Club voit ses effectifs augmenter. Aux jeux de société (cartes, billard, scrabble), lotos, goûters d'anniversaires, sorties nature, sont venus s'ajouter les thés dansants, des repas conviviaux, des petites sorties, une remise à niveau de conduite routière, de nouveaux outils multi-média seront mis à disposition : ordinateur, télévision grand écran, des jeux (ex : jeu chante) qui permettent à certaines personnes de sortir de leur solitude. C'est bien ce qu'avaient voulu réaliser les concepteurs.

Révision du code la route





Carnaval – Comité des Fêtes



GTJ : arrivée au Chauffaud



Défilé de carnaval



GTJ : remise des prix



Galette des commerçants



Soirée disco des enfants, 2015



Soirée lanterne des commerçants



Soirée vintage des vétérans du Foot



Soirée lanterne des commerçants



Repas de l'entraide 2015



Dynamisme du Comité des Fêtes



Marche aux flambeaux



Mot de l'opposition

Après une courte période d'observation permettant de faire la transition entre l'ancienne équipe, la campagne et l'équipe actuelle, le travail a commencé rapidement. Comme à l'accoutumée, les premières réunions du Conseil furent consacrées aux tâches administratives (nomination des Commissions, délégations à différents organismes, pouvoirs au Maire et indemnités d'Élus entre autres).

Travail fastidieux mais nécessaire. Les discussions sont sereines et par moment nous sommes écoutés. Un petit regret concernant la suppression des colis de Noël pour les Anciens qui, nous l'espérons, retrouveront leur place sous une forme ou une autre.

Par l'intermédiaire des Commissions, chaque Élu a participé à l'élaboration du budget. Nous ne nous sommes pas opposés à ce dernier. Les gros chantiers à terminer, les imprévus de fin d'hiver et la baisse de la dotation de l'État ne nous laissant que peu de marge de manœuvre. D'ores et déjà il faut ouvrir une réflexion sur la manière d'augmenter les recettes de façon pérenne autrement que par l'impôt ou par l'emprunt. Il en va de notre devoir d'Élus.

Bien qu'il ne dépende pas de la Commune directement, le dossier de l'eau reste dans nos priorités. Le choix du nouveau partenaire se fera pour la fin de l'année 2015 et nous attendons avec impatience le résultat de cette négociation, car l'engagement se chiffre en millions.

Même si nos idées divergent, gardons présent à l'esprit que nos choix influenceront l'avenir de notre commune, donc celui de nos enfants et plus encore. Il se peut même que la voie de l'Opposition puisse être par moment la voie de la raison.

Fibre optique

La fibre optique sera bientôt disponible sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau (90% de couverture en 2018). Les travaux ont débuté.

Financé par le département du Doubs et la CCVM, avec les aides de l'Etat et de la Région, le réseau permettra un débit 100 fois supérieur et de meilleure qualité que le réseau actuel.

Notre ville sera desservie en 2016. Des réunions de présentation au grand public seront organisées avant l'ouverture commerciale par les fournisseurs d'accès Internet (dates et informations sur le site de Villers-le-Lac).

ici

Doubs Très Haut Débit

installe la fibre optique

réseau numérique à très haut débit d'initiative publique

SYNDICAT MIXTE DOUBS TRÈS HAUT DÉBIT

Doubs le Département

Communauté de Communes du Val de Morteau

SOUTENU PAR

France Très Haut Débit REPUBLIQUE FRANÇAISE

Franche-Comté Conseil régional

EXPLOITANT **altitude** infrastructure

MAÎTRE D'ŒUVRE **SAFEGE** Ingénieurs Conseils

ENTREPRISES DE TRAVAUX **COFELY INEO** GDF SUEZ

egis ELABOR

T.P. J.C. DORVILLE **E.M.C.**

Doubs Très Haut Débit

Informations diverses

VACANCES «TOUS SPORTS»



Cela fait maintenant 18 ans que la Commune organise les Vacances Tous Sports pour les jeunes de 9 à 15 ans durant le mois d'août.

Depuis 2001, cette action entre dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse que la Commune a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette année, les activités auront lieu du 10 au 28 août 2015. Le programme et les inscriptions sont disponibles en mairie.

Les sociétés locales telles que canoé-kayak, judo, pétanque, tennis, base-ball, athlétisme s'associent chaque année à cette action.

Programme à la carte avec au choix : badminton, piscine, tir à l'arc, équitation, tennis de table, randonnées...

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DES FINS

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Du lundi au vendredi inclus de 7h à 11h45

et de 13h45 à 17h30

Samedi : 9h à 11h30 et 14h à 17h

Du 1^{er} avril au 30 Septembre :

Du lundi au vendredi inclus : 7h à 11h45 et 13h45 à 19h

Samedi : 9h à 11h30 et 14h à 18h

**La carte est obligatoire
pour accéder à la déchetterie.**



VIGILANCE CAMBRIOLAGE, LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Face à la recrudescence des cambriolages sur le Val de Morteau, n'hésitez pas à prévenir la Police municipale ou la Gendarmerie en cas d'absence prolongée de votre domicile, des tournées de surveillance seront effectuées.

Gendarmerie : 03 81 67 00 17

Police municipale : 06 81 23 70 00

TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Calendrier des fêtes



Mise à jour du calendrier sur le site internet :

<http://villers-le-lac.fr/>

SEPTEMBRE

- 20 Fête des Hameaux - Comité des Fêtes
 - 25 Loto - Ecole Maternelle du Centre
 - 26 Tournoi de Poker
-

OCTOBRE

- 4 Loto - MJC
 - 5 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
 - 11 Loto - Chapelle des Bassots
 - 16 Loto - Collège
 - 18 Repas - Unité pastorale
 - 21 Concert - Ecole de Musique
 - 24 Bourse aux jouets - Entraide Sociale
 - 25 Loto - Pastourelle
 - 26 Tarot - Club de l'Age d'Or
 - 31 Fondue disco - Vétérans du foot
-

NOVEMBRE

- 7 Soirée tripes - Gymnase de la Française
 - 8 Vide grenier
 - 9 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
 - 11 Défilé Armistice
 - 11 Repas - Anciens Combattants
 - 14 Bourse aux skis - PEEP
 - 14 Soirée du Comité des Fêtes
 - 15 Loto - Anciens combattants
 - 16 Belote - Club de l'Age d'Or
 - 21 Loto - Ski club
 - 22 Concert - Harmonie union et progrès
 - 25 Loto - Club de l'Age d'Or
 - 28 Concert - La Fraternité
 - 29 Loto - AFN
-

DÉCEMBRE

- 4-5 Telethon
- 5 Commémoration Anciens Combattants
- 10 Repas de Noël - Club de l'Age d'Or
- 12-13 Marché de Noël - MJC

- 16 Don du Sang Matin
 - 18 Spectacle de Noël - Ecole des Bassots
 - 19 Arbre de Noël - La Fraternité
 - 19 Concert de Noël La Pastourelle - Eglise
 - 20 Loto - Foot
 - 26-27 Brass Band
-

JANVIER

- 1 Apéritif dansant - Le Liseron
 - 7 Tirage des Rois - Club de l'Age d'Or
 - 10 Loto des Rois la Française - Salle Paroissiale
 - 10 Repas - AFN et Anciens Combattants
 - 11 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
 - 16 Journée des enfants - Union des commerçants et Comité des Fêtes
 - 24 Loto - Ecole du Centre
 - 25 Tarot - Club de l'Age d'Or
 - 30 Loto - Judo Club
 - 31 Loto - La Pétanque
-

FÉVRIER

- 1 Etablissement calendrier des fêtes
 - 5 Marche aux flambeaux - Comité des Fêtes
 - 7 Loto - Tennis Club
 - 10 Choucroute - Club de l'Age d'Or
 - 12 Concert fin de stage - La Fraternité
 - 19 Loto des Enfants - MJC
 - 21 Loto - Harmonie Union et Progrès
 - 24 Loto - Club de l'Age d'Or
-

MARS

- 4 Spectacle «Le Jardinier» - Cie Les Chimères
- 5 Soirée Choucroute - Moto Club
- 6 Loto - La Fraternité
- 7 Thé dansant - Club de l'Age d'Or

- 11 Assemblée générale des Sentiers du Doubs
 - 12 Carnaval - Comité des fêtes et Club de l'Age d'Or
 - 12 Loto - Ecole des Bassots
 - 13 Loto - Service d'Entraide Sociale
 - 19 Conscrit
 - 19 Commémoration AFN
 - 19-20 Salon des Vins et de la Gastronomie La Française
 - 21 Belote - Club de l'Age d'Or
-

AVRIL

- 3 Repas des Anciens - Entraide Sociale
 - 4 Tarot - Club de l'Age d'Or
 - 8 Soirée Solidarité - Collège
 - 16 Souper dansant - ADAPEI
 - 18 Thé dansant - Club de l'Age d'Or
 - 18 Journée de l'environnement
 - 23 Concert - La Pastourelle
 - 30 Soirée Vintage - Foot
-

MAI

- 7-8 Profession de foi
 - 8 Commémoration Armistice
 - 11 Loto - Club de l'Age d'Or
 - 21 Concert - Harmonie Union et Progrès
 - 28 Concert - La Fraternité
-

JUIN

- 4-5 Chemin des rencontres
 - 11 Concert - Harmonie Union et Progrès
 - 12 Tournoi de Scrabble
 - 12 Fêtes des Sentiers à Moron
 - 17 Kermesse - Ecole du Centre
 - 18 Spectacle de danse - MJC
 - 26 Méchoui - AFN
-

Cette année, Villers-le-Lac accueille
les animations du Téléthon.

Rendez-vous les 4 et 5 décembre!



**Réunion générale du Téléthon,
vendredi 18 septembre 2015 à 18h30
à la Salle des Fêtes de Villers-le-Lac**

avec tous les partenaires
de la Communauté de Communes :
bénévoles, particuliers, associations, etc...



Chamois albinos vu sur le site du Saut-du-Doubs
Photographie de Michel Balanche

www.villers-le-lac.fr